

HOROYA

REDACTION,
ADMINISTRATION
IMPRIMERIE
PATRICE LUMUMBA
2^{ème} ETAGE
B. P. 341
TEL. : 51-50
CONAKRY
REPUBLIQUE
DE GUINÉE

Directeur politique :
LEON MAKA
Directeur de publication :
TIBOU TOUNKARA
Directeur :
FODÉ BÉRÉTÉ

SEPTIEME ANNEE 1967

N° 1101

MARDI 17 Janvier 1967

4 pages - 25 Francs

Labé

La première session 1967 du C. N. R. se prépare
Un peuple révolutionnaire lutte pour créer son propre bonheur

Depuis l'aube des temps, l'Homme a combattu la nature pour la transformer, la dominer pour l'utiliser à la satisfaction de ses besoins multiples et croissants. Ce combat est le même aujourd'hui à la seule différence qu'il connaît des complexités à la mesure de l'évolution des sociétés et du développement des moyens techniques inventés par l'Homme pour assurer à son combat permanent, un rendement optimum.

Cette transformation qualitative des moyens de lutte est l'illustration évidente du succès de l'Homme sur lui-même dans sa volonté de qualification interne devant déboucher obligatoirement sur celle de ses moyens de travail, eux-mêmes garants de succès.

C'est dire donc que la transformation du milieu naturel, de la société au sein de laquelle il vit, impose à l'Homme la recherche permanente de la qualification en tant qu'arme première et impose ensuite l'étude scientifique des méthodes de travail.

Ainsi donc, tout homme, toute société, animés de la légitime ambition de conquête se doivent-ils de se livrer, comme préalable à toute action transformatrice, surtout lorsqu'elle est historique de se livrer au tout premier lieu, à une étude sérieuse des disponibilités existantes (qui ne sont pas seulement matérielles puisqu'elles englobent aussi bien les moyens matériels, que les données immatérielles). Cela veut dire qu'à côté du recensement des disponibilités matérielles, l'étude de l'état social, de l'état d'esprit des hommes composant la société, occupe une place prépondérante.

Car, il est une vérité immuable qui veut que le cerveau guide les bras, «cervain» ici ne devant signifier exclusivement l'instruction, mais bien la conscience, l'état d'engagement de l'individu devant lui permettre de faire face, avec lucidité combattive et détermination, aux difficultés qu'il doit surmonter pour déboucher sur l'objectif final qu'il s'est assigné.

Ces différentes données du problème, sont bien comprises par notre Parti, qui, par des méthodes scientifiques, livre quotidiennement la lutte pour la conquête du progrès.

Pour arriver à la finalité assignée à l'action libératrice et d'édification, le P.D.G. fait tout d'abord confiance au peuple qui est sa sève nourricière.

L'expression conséquente de cette confiance réside dans le fait que toute action devant amener une transformation quelconque des conditions d'existence du peuple, est soumise au préalable au peuple qui en délibère souverainement.

Suite Page 2

Messages au Chef de l'Etat

A l'occasion de la fête du Ramadan, et du nouvel an des messages de vœux parviennent sans cesse à la Présidence de la République à l'adresse du Chef de l'Etat. Voici le texte de quelques-uns de ces messages :

DU CAIRE.

«J'ai le plaisir de vous adresser à l'occasion de l'Eid-El Fitre mes félicitations les plus cordiales accompagnées de mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour votre Excellence, de gloire, de grandeur et l'épanouissement pour le peuple frère de Guinée».

Signé : Gamal Abdel Nasser,
Président de la République Arabe-Unie

DE KHARTOUM.

«J'ai profondément apprécié l'aimable message de vœux que vous m'avez adressé à l'occasion du nouvel an. Je vous adresse en retour mes meilleurs souhaits de prospérité pour le peuple

de Guinée et pour vous-même».

Signé : El Saddik El Mahdi
Premier ministre du Soudan

De la R. D. du Vietnam.

Monsieur le Président, et cher frère, j'ai été très sensible aux chaleureux vœux de nouvel an, de vous-même, du Parti et du Gouvernement guinéen, je souhaite en retour à vous-même et au peuple guinéen, bonheur et prospérité.

Puisse 1967 renforcer les liens d'amitié et de solidarité entre nos deux pays pour le bien de nos peuples et pour la paix dans le monde.

Salutations fraternelles.

Signé : Ho Chi-Minh,
Président de la République Démocratique du Vietnam

M. Achkar Marof réelu président du comité spécial de l'O.N.U. pour l'apartheid

M. Achkar Marof, représentant permanent de la Guinée à l'ONU a été réelu vendredi, président du comité spécial de l'O.N.U. pour l'apartheid. Le Général Padma Bahadur Khartri (Népal) et M. Memetrio Tinoco (Costa Rica) ont été élus vice-présidents, et M. Abdulrahim Abby Farah (Somalie) a été désigné comme rapporteur.

Le comité a décidé de saisir la commission des droits de l'homme, qui doit tenir sa

prochaine session à Genève, de la situation des prisonniers politiques en Afrique du Sud. Elle a également décidé de lancer un appel aux pays membres, aux institutions spécialisées de l'ONU, et aux organisations privées, à l'occasion de la journée internationale pour la suppression de la discrimination raciale le 21 mars prochain, commémorant le massacre de Sharpeville en 1960.

La liaison pratique de l'Ecole à la vie



Ces jeunes filles de l'Ecole normale de Macenta, futures mères et enseignantes, après la classe et le jardin s'affairent dans l'atelier de couture. Elle apprennent à confectionner des vêtements ; pour enfants notamment. — On travaille à qui mieux mieux, chaque élève ambitionne d'être une fille modèle

LA VIE DANS LA NATION

Un peuple révolutionnaire lutte pour créer son propre bonheur

(Suite de la Première Page)

Pour le P.D.G., enfanté dans le combat incessant du peuple pour un mieux-être, tout doit partir du peuple pour revenir au peuple. Ce caractère essentiellement populaire du régime guinéen est non seulement évident dans la structuration et le fonctionnement du Parti, mais également au niveau de l'Etat puisque le principe de l'Etat guinéen, explicité dans la Constitution, est celui «du peuple, par le peuple et pour le peuple».

Dès lors, aucun domaine d'activités nationales n'échappe au contrôle du peuple, que ce soit au cours des réunions hebdomadaires de quartier, que ce soit au niveau des sections ou des fédérations que ce soit dans le domaine législatif comme l'élection des députés à l'Assemblée Nationale ou encore l'élection du Président de la République au suffrage universel et en fin, que ce soit au congrès du Parti pour l'élaboration des programmes de développement ou la modification des statuts du Parti.

La nature populaire donc du régime instauré par le PDG est d'une évidence palpable, concrète et dynamique.

Dans moins de deux semaines, le peuple de Guinée sera de nouveau appelé à faire le bilan de ses activités, à étudier les moyens nouveaux à mettre en forme pour de nouvelles victoires en s'inspirant des expériences passées et présentes.

Le Conseil National de la Révolution dont la première session 1967 est convoquée à Labé pour les 26-27 et 28 janvier, aura en effet à se pencher avec tout le sérieux que commande la situation, sur le développement général du peuple sur les plans politique, économique, social et culturel.

C'est dire que rien ne sera négligé ou sous-estimé mais bien plus; que tout sera passé au peigne fin, par des analyses objectives et réalistes.

La parfaite connaissance de nos besoins comparés à nos moyens commande une

rigoureuse analyse dans l'élaboration de nos programmes.

Le peuple de Guinée est assez mûr pour ne pas se laisser griser par ses victoires passées et présentes ou se laisser abattre par les difficultés qui se dressent sur son chemin, quelles que soient leurs dimensions.

Les authentiques représentants de notre peuple, trois jours durant se feront ainsi, lors du CNR de Labé, le devoir impérieux d'apporter une contribution de qualité aux débats, de dénoncer les carences à quelque niveau que ce soit, d'apporter des suggestions partout où il faut. En un mot, la vérité historique doit être à l'honneur.

Le dernier communiqué du BPN à l'issue de sa réunion du 31 décembre est à cet égard, d'une clarté limpide.

Chaque responsable est invité à faire objectivement le point des activités politiques, économiques et sociales de sa région et de la nation.

Le devoir du militant responsable est en effet de participer pleinement à la consolidation et au développement de l'action révolutionnaire de notre peuple.

Ceux qui se trouvent être à la tête de notre Parti, à tous les niveaux doivent à tous moments puiser leur inspiration dans le peuple, orienter leurs activités dans le sens de la satisfaction des besoins du peuple car c'est lui seul qui demeure, la source de toute légitimité et de toute légalité, l'artisan et le bénéficiaire de l'action engagée à tous les stades.

L'heure, nous l'avons dit, est à l'action car, comme aime à le dire notre prestigieux leader le Président Ahmed Sékou Touré, «le révolutionnaire est perpétuellement en lutte. Sur tous les fronts il livre bataille pour vaincre le sous-développement et les actes d'agression de l'impérialisme».

Ainsi, le militant de la cause révolutionnaire est éternellement armé au sens le plus large du terme. Etre armé, pour un militant révolutionnaire, ce n'est pas brandir le fusil ou le canon, mais avoir du courage de la

confiance et de la volonté pour aller toujours de l'avant, toujours plus haut, au sommet de cimes victorieuses.

Celui qui n'avance pas, recule. Telle est la loi de la nature telle est la doctrine du PDG: inlassablement inséré dans les réalités quotidiennes de la vie, résolument engagé dans le combat de promotion des peuples.

Le CNR de Labé par la détermination qui animera chaque militant et chaque responsable d'apporter une contribution de qualité à l'oeuvre commune, sera une étape importante de la Révolution guinéenne.

Le contexte actuel en Afrique et dans le reste du monde le commande.

L'impérialisme on le sait nourrit plus que jamais le dessein démentiel de recoloniser les peuples africains. La subversion, l'agression ouverte, les pressions de toutes sortes, parmi lesquelles le chantage économique, sont utilisées par l'impérialisme pour détruire les victoires de l'Afrique.

Le peuple de Guinée dans nombre d'occasions, a exprimé clairement que sur lui, l'impérialisme malgré tout son arsenal, ne saurait avoir de prise. Car, le peuple de Guinée; en lançant avec fierté et confiance le mot d'ordre «se suffire», réaffirmait sans ambage son option résolu pour une voie de développement, reposant essentiellement sur ses propres efforts.

Inspiré d'un tel idéal, notre peuple est capable de triompher de tous les obstacles et de réaliser tous les objectifs qu'il s'est fixé.

C'est dire que le prochain CNR confèrera à la lutte de notre peuple une nouvelle qualification, qualification de l'action révolutionnaire dans la consolidation du pouvoir populaire, dans la campagne nationale de production, dans la vigilance et la lutte contre la subversion, dans la liaison de l'école à la vie, dans la participation de notre peuple à la libération et à l'unité de notre continent.

Le premier CNR de l'année 1967 enregistrera sans aucun doute une nouvelle victoire de la Révolution guinéenne.

Mohamed Zayate.

Le calendrier des compétitions artistiques - année 1967

Le calendrier de la semaine artistique et culturelle a subi une modification en ce qui concerne les dates des rencontres compte tenu du programme et de l'inauguration de la Foire exposition de Dalaba.

A cet effet, nous publions ci-dessous le nouveau programme de l'année artistique 1967.

DELEGATIONS MINISTERIELLES	TROUPES FEDERALES DES REGIONS ADMINISTRATIVES
<p>L A B E du 21 au 27 janvier 1967</p>	<p>1 - Labé 2 - Mamou 3 - Pita 4 - Dalaba 5 - Tougué 6 - Mali 7 - Gaoual 8 - Koundara.</p>
<p>K I N D I A du 10 au 12 février 1967</p>	<p>1 - Kindia 2 - Conakry-I 3 - Conakry-II 4 - Fria 5 - Forécariah 6 - Boké 7 - Boffa 8 - Dubréka 9 - Téliélé.</p>
<p>K A N K A N du 20 au 27 février 1967</p>	<p>1 - Kankan 2 - Kouroussa 3 - Siguiri 4 - Dabola 5 - Dinguiraye 6 - Faranah 7 - Kérouané.</p>
<p>N'Z E R E K O R E du 1er au 7 mars 1967</p>	<p>1 - N'Zérékoré 2 - Macenta 3 - Kissidougou 4 - Guéckédou 5 - Beyla 6 - Yomou.</p>

Nouvelles Brèves

Washington. La population du monde en 2.066 sera de 24 milliards d'habitants, si le rythme de l'accroissement demeure au niveau actuel, souligne aujourd'hui le bureau démographique des Etats-Unis.

Selon la publication du bureau démographique, et compte tenu d'un accroissement de deux pour cent par année, la population qui était de trois milliards 349 millions en été 1966 doublera d'ici la fin du siècle, pour atteindre le chiffre d'environ six milliards 700 millions d'ames

Brazzaville.

Un accord de collaboration culturelle entre le Congo-Brazzaville et la Yougoslavie a été signé vendredi par M. Levy Makany, ministre de l'éducation du Congo et M. Midhat Muradbegovic, ambassadeur de Yougoslavie à Brazzaville. Cet accord porte plus particulièrement sur la coopération entre les deux pays dans les domaines de l'éducation, de la Culture, de la Radio et des films.

LA GUINÉE - L'AFRIQUE - LE MONDE

CONNAISSANCE DE L'UNIVERS

LA LUNE

Chers lecteurs !

Nous vous avons parlé, dans nos précédents numéros, de notre planète : la Terre. Vous avez pu découvrir certains « mystères » du coucher et du lever du soleil, de la rotation de la Terre autour du Soleil, etc...

Ces planètes ne sont plus l'inconnu pour vous.

Dans nos numéros qui vont suivre, nous vous ferons « entrer » dans la Lune, ce corps céleste, 50 fois plus petit que notre planète : la Terre.

Q. Quelle est la distance qui nous sépare de la lune ?

R. La lune est à une distance de 400.000 km environ de la Terre. C'est en réalité peu de chose comparé aux distances qui séparent généralement les corps célestes. C'est essentiellement pour cette raison que cet astre qui a reçu le premier la visite des hommes partant en voyage et en exploration dans les espaces interplanétaires.

Q. Avec Lunik II ?

R. Oui, le satellite artificiel soviétique a percuté la Lune le 14 septembre 1959, à 22h02'23", à la vitesse de 3,3 km à la seconde, en un endroit situé dans le « mauvais des brouillards ».

Q. La Lune a, outre l'avantage d'être proche de la Terre, celui d'être un astre volumineux ?

R. C'est une erreur que commettent fréquemment les profanes. La Lune paraît grosse parce qu'elle n'est pas loin de la Terre. En réalité, elle est beaucoup plus petite que les étoiles qui, elles, sont beaucoup plus éloignées. Elles est ronde comme une boule, et son diamètre (le chemin qu'il faut faire pour la traverser de part en part, en passant par le centre) est de 3 430 km. C'est tout juste un peu plus du quart du diamètre de la Terre.

Q. Ce doit être en tout cas la planète la plus brillante, parce que la lumière du « clair de lune » est vraiment exceptionnelle ?

R. On commet beaucoup d'erreurs au sujet de cet astre : la Lune est, comme toutes les planètes, un corps obscur et froid.

Q. Mais, alors, comment expliquer son éclat ?

R. En réalité, la belle lumière que nous renvoie la Lune n'est pas sa lumière propre. La Lune ne fait que réfléchir une partie de la lumière qu'elle reçoit du So-

leil. Si nous voyons la Lune, c'est que notre oeil perçoit les rayons reflétés par sa surface. Celle-ci est rugueuse : elle absorbe la plus grande partie des rayons et diffuse le reste.

Q. Il y en a donc très peu qui parviennent jusqu'à la Terre ?

R. En effet, la Lune réfléchit un dixième environ de la lumière qu'elle reçoit du Soleil. Le pouvoir de réflexion de la Lune est très petit, et sa lumière est 437 000 fois plus faible que celle du Soleil. Et heureusement pour nous, car si la surface de la Lune était aussi polie que celle d'un miroir, l'image du Soleil qu'elle refléterait serait impossible à voir, car elle serait trop brillante.

Q. Est-ce que la Terre réfléchit elle aussi la lumière du Soleil ?

R. Bien sûr ! Et même beaucoup mieux que la Lune puisque le pouvoir réflecteur de notre planète est à peu près 6 fois supérieur à celui de la Lune. Si l'homme parvient à alunir, il verra qu'à cette distance, la Terre représente un disque 15 fois plus grand que celui de la Lune, et 4 fois plus brillant. Si bien que les « clairs de terre » que l'on voit de la Lune sont beaucoup plus brillants que les clairs de lune que les terriens connaissent. En réalité, la définition des planètes est la suivante : ce sont des corps célestes qui n'émettent pas de lumière propre, mais qui se bornent à refléter celle du Soleil.

Q. Et comment se présente cette planète ?

R. Si on la regarde à l'aide d'une jumelle ou d'une lunette, on voit sur sa surface des montagnes, des plaines et de larges creux entourés de bourrelets rocheux. Les creux sont appelés cratères. On a cru autrefois que les plaines, qui

forment les vastes tâches sombres, étaient des mers, et on leur a donné des noms poétiques : Mer de la Sérénité, Golfe des Iris, Lac des Songes, etc. On a conservé ces noms bien qu'on sache aujourd'hui qu'il n'y a pas d'eau sur la Lune, ou pratiquement pas.

Q. Y-a-t-il quelque forme de vie sur la Lune ?

R. Probablement pas. En effet, la gravité sur la Lune n'est pas assez forte pour empêcher l'air de s'en aller. Ainsi, la Lune n'a autant dire plus d'atmosphère et il est probable qu'il n'y a pas de vie sur cet astre.

Q. La gravité est donc bien plus faible que sur la Terre ?

R. Oui ! environ 6 fois plus faible. Ce qui revient à dire que chaque objet sur la Lune pèse 6 fois moins que sur la Terre. Si donc vous pesez 60 kg chez nous, votre poids ne sera que de 10 kg sur la Lune.

Q. La masse de la Lune étant donc 6 fois plus petite que celle de la Terre, c'est l'attraction de la Terre qui l'emporte sur celle de la Lune ?

R. Oui, c'est bien pour cela que nous disons que la Lune est un satellite de la Terre. La force d'attraction de la Terre est telle qu'elle retient mieux la Lune - malgré les 400 000 km de distance - que ne le ferait un milliard de gros câbles d'acier réunis.

Q. Alors, tout comme la Terre tourne autour du Soleil, la Lune tourne autour de la Terre ?

R. Oui, un tour de Lune autour de la Terre s'appelle une « révolution ». La Lune met environ 4 semaines à faire un tour complet de la Terre. Elle décrit son orbite de l'Ouest à l'Est. Or, pendant les 24 heures que la Terre met pour faire un tour complet sur elle-même, la Lune, elle, avance vers l'Est sur son orbite, et c'est pour cela que, chaque jour, vue de la Terre, elle a l'air de se lever à l'Est 50 minutes plus tard que le jour précédent. De sorte que le lever de la Lune a lieu la nuit pendant deux semaines environ, puis le jour pendant deux semaines, puis de nouveau la nuit, etc...

(A suivre)

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

(Suite de la Page 1)

Chaque membre de la Commission exprime son avis sur les films visionnés et vote pour ou contre l'octroi du visa sollicité. A propos de chaque film visionné, le Président de la Commission présente à l'autorité de Tutelle de la Régie Nationale de Cinématographie et de Photographie, une proposition collective conforme à l'avis de la majorité relative des membres de la Commission.

L'Autorité de Tutelle de la Régie Nationale de Cinématographie et de Photographie décide de la délivrance ou du refus du visa pour l'exploitation commerciale ou pour la diffusion non commerciale d'un film sur la foi d'un rapport de vision de la Commission de contrôle des films cinématographiques. Ce rapport de vision doit comprendre les deux documents suivants :

a) une fiche de contrôle comportant les appréciations, votes et émargements des membres de la Commission ainsi que la proposition collective de la Commission ;

b) une fiche de sélection comportant l'analyse technique et critique du film visionné ainsi que les recommandations ou les réserves spéciales auxquelles la Commission jugerait utile de subordonner l'exploitation

commerciale ou la diffusion non-commerciale du film.

Aucun film cinématographique quelle qu'en soit la nature, la provenance ou la destination, ne peut être projeté à l'intérieur du territoire de la République de Guinée s'il n'est accompagné du visa pour la diffusion commerciale ou non-commerciale ou de l'autorisation spéciale de projection. Ces trois documents sont toutes délivrés par la Régie Nationale de Cinématographie et de photographie.

Le visa pour l'exploitation commerciale vaut autorisation de présenter le film sur tout le territoire de la République de Guinée, en séance publique ou privée, payante ou gratuite. Ce visa mentionne, le cas échéant, les recommandations éventuelles prescrites par la Commission de contrôle des films cinématographiques et explicitement portées sur la fiche de sélection du film. Cette mention spéciale figurant au visa pour l'exploitation commerciale doit accompagner toute publicité

concernant le film, dans la presse et les affiches, à la radio ou sur l'écran.

Le visa pour diffusion non commerciale vaut autorisation de présenter le film exclusivement dans les cas suivants :

a) les projections organisées par les missions diplomatiques accréditées à Conakry, dans les limites de temps et de lieux explicitement mentionnées sur le visa pour la diffusion non commerciale du film, lorsqu'elles concernent des films à la projection desquels sont invités des nationaux guinéens.

b) les projections organisées par les institutions et associations légalement habilitées à diffuser la culture par le film telles que les ciné-clubs, les cinémathèques ;

c) les projections techniques ou professionnelles organisées par les établissements dont l'activité est légalement autorisée en Guinée, et dans les établissements scolaires.

(A Suivre)

LA CULTURE
EST LA RESULTANTE
DE LA VIE EN SOCIÉTÉ
AHMED SÉKOU TOURÉ

HOROYA

ORGANE QUOTIDIEN DU PARTI DEMOCRATIQUE DE GUINEE

COMPTES CHEQUES POSTAUX (C. C. P.) 7770
BANQUE CENTRALE R. GUINEE (B. C. R. G.) 32 - 34 - 58

Une délégation de l'inspection académique de la Moyenne-Guinée à Koundara

Une délégation de l'Inspection Académique de la Moyenne-Guinée s'est rendue jeudi dernier à Koundara, en vue d'inspecter les écoles élémentaires et secondaires de la région.

Conduite par l'inspecteur d'académie, M. Saliou Coumbassa, la délégation comprenait notamment M. Alpha Sow Naïni Nabé et Camara Lansana Traoré respectivement directeur des 2^e et 3^e cycles, directeur du 1^{er} cycle de l'enseignement, et directeur de la production scolaire ?

Le lendemain de son arrivée à Koundara, le vendredi dernier, la délégation de l'inspection académique de la Moyenne-Guinée a successivement visité les écoprimaires de Sara Boïdo, Koundara et Youkounkoun et a terminé sa visite par le collège d'enseignement rural et le collège d'enseignement général de Koundara.

Au cours de cette visite, la délégation a apprécié le niveau des élèves, et la qualité de l'enseignement qui leur est dispensé. Elle a également apprécié la qualité de la pédagogie utilisée par les enseignants, la délégation a eu, le samedi une séance de travail avec les autorités régionales de Koundara et les enseignants de la fédération.

Pendant cette séance, l'inspecteur d'académie, M. Saliou Coumbassa, après avoir transmis les salutations du ministère de l'éducation nationale et de la culture aux responsables politiques

A CHAQUE

PEUPLE

SA CULTURE

et administratifs et enseignants de la région, a développé les objectifs assignés à la réforme de l'enseignement et indiqué les tâches qui incombent présentement aux enseignants.

Championnats nationaux de football Conakry-II bat Kindia 2-1 Conakry-I écrase Fria 6-0

Comme prévu, les championnats nationaux de football 1966-1967 (1^{ère} et 2^e division) ont débuté dimanche après-midi. Chez les équipes de première division, cette première journée a été uniquement favorable aux formations fédérales de la capitale. Au stade du 28 septembre, Conakry-I a battu Fria par le score sans appel de 6 buts à 0 tandis qu'à Kindia, Conakry-II a difficilement triomphé de Kindia par 2 buts à 1. Ces deux matches, ni celui de Conakry-I malgré son score remarquable, ni celui de Conakry-II ne nous ont impressionnés.

Leurs vainqueurs, malgré

Acte du pouvoir central... Acte du pouvoir central... Acte du Création de la Régie Nationale de Cinématographie et de Photographie

Nous publions ci-dessous la suite du décret portant création et réorganisation de la Régie Nationale de Cinématographie et de Photographie.

Dans notre précédent numéro nous avons parlé de l'administration de cette nouvelle Régie. Voici définies les nouvelles tâches de Sily-Cinéma.

Les films publicitaires doivent être projetés hors programme pendant les entr'actes et toujours en salle non obscure.

La durée de projection de ces films ne doit pas excéder 15 minutes.

Sont réputés films publicitaires les films distribués

par la régie nationale de cinématographie (Sily-Cinéma) et destinés à recommander au public l'emploi d'un produit ou l'utilisation d'un service placé dans le commerce.

Les films-annonces ne font pas partie du programme. On ne peut en projeter plus de deux par séance.

Les actualités guinéennes sont distribuées par la régie nationale de cinématographie, et à son profit, moyennant les pourcentages suivants, prélevés sur les recettes nettes globales des programmes complets des salles d'exploitation privées.

a) Actualités guinéennes de première vision:

20% des recettes nettes globales

b) Actualités guinéennes de deuxième vision et visions ultérieures:

1,50% des recettes nettes globales.

De la commission de contrôle et de censure de films cinématographiques

Il est institué au sein de la régie nationale de cinématographie et photographie une « commission de contrôle

des films cinématographiques » chargée :

1^o de donner son avis sur la valeur des films cinématographiques, d'en contrôler la qualité et de faire objection, le cas échéant, à ce qu'elle considère comme prérehensible;

2^o de sélectionner les oeuvres cinématographiques jugées les meilleures et de proposer, en faveur de leur exploitation et de leur diffusion la plus large, toute mesure qu'elle estime utile.

La Commission de contrôle et de Censure des films cinématographiques sera constituée par décret sur une liste de personnalités présentes, à raison de :

- un représentant par département ministériel

- 2 représentants de la Permanence Nationale du P.D.G.

- 2 membres désignés par le Bureau Confédéral de la CNTG

- 2 membres du Conseil National de la JRDA

- 3 membres de la Régie Nationale de Cinématographie et de photographie.

Elle est présidée par une des personnalités désignées.

La Commission de Contrôle et de Censure des films cinématographiques est appelée à assister, sur l'invitation de son président notifié au moins quarante huit heures à l'avance, à la projection des films sollicitant le visa pour l'exploitation commerciale ou la diffusion non commerciale sur le territoire de la République de Guinée.

(Suite Page 3)

Le centre technique de l'U.R.T.N.A. se construit à Markala (Mali)

Les radios et télévisions africaines, groupées au sein de l'organisme continental «URTNA» auront prochainement au Mali leur centre technique chargé de faire des mesures et des contrôles d'écoutes pour le compte des stations africaines, a déclaré au cours d'une conférence de presse M. Mohamed Rezoug, président de l'«URTNA», et directeur de la radio-télévision algérienne.

La première pierre du centre a été posée à Markala, centre industriel de l'office du Niger, proche de Ségou à 250 kms de Bamako, un directeur du centre est déjà sur place chargé de l'édification du centre et de son installation technique. Il faudra environ un an à un an et demi, a encore dit M. Rezoug qui a souligné que

le financement global, soit 600 000 dollars serait assuré entièrement par l'URTNA.

Assistaient à cette cérémonie, outre le Président de l'U.R.T.N.A., le Ministre de l'Information du Mali, M. Mamadou Gologo, des délégations venues de la République Arabe Unie, du Cameroun et du Nigéria.

Auparavant, le Président Modibo Keita avait accueilli les délégations au palais présidentiel de Kolouba et les avait assurées du soutien et de la solidarité du gouvernement malien à l'égard des entreprises de l'UNION.

«Vous avez prouvé par votre action que par delà les options politiques, les pays africains peuvent et doivent trouver un terrain propre à assurer l'unité du continent», a déclaré le président de la République du Mali.

LA SELECTION GUINEENNE DE BOXE



Les 8 et 13 janvier dernier, s'étaient déroulés au Stade du 28 septembre les premiers matches internationaux de boxe de l'année. Ils avaient opposé la sélection nationale guinéenne à une sélection nationale de la République Démocratique Allemande. Sur les dix-neuf combats les boxeurs allemands remportèrent onze victoires et enregistrèrent deux matches nuls. Les guinéens quant à eux obtinrent 6 victoires et deux matches nuls.

Sur notre photo, la sélection des boxeurs guinéens.